



Charte éthique du programme Le Carillon

Fondée en 2015 par l'association de loi 1901 La Cloche, Le Carillon vise à **changer le regard porté sur le monde de la rue et à encourager le "faire ensemble" entre voisins avec ou sans domicile** pour construire une société plus inclusive.

Cette charte a été réalisée par les bénévoles avec et sans domicile de La Cloche et s'inspire des valeurs portées par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, selon laquelle toute personne est reconnue et respectée dans sa dignité et ses droits.

Agir dans le cadre du programme Le Carillon c'est s'engager à :

- Adopter une posture d'**ouverture**, de **bienveillance**, et de **respect** auprès de chaque personne rencontrée ;
- Faire preuve de **compréhension**, d'**empathie** et d'**écoute** avec chaque personne rencontrée ;
- Prôner et appliquer le "**faire ensemble**" entre personnes **avec et sans domicile** pour faire de la diversité une force ;
- Faire évoluer les représentations et lutter contre les **préjugés** à l'encontre des personnes sans domicile ;
- Cultiver l'optimisme et diffuser des **messages positifs** ;
- Être **aconfessionnel** et **apartisan** dans le cadre de ses actions avec l'association ;
- Respecter la **vie privée** et les choix de chaque personne ;
- Respecter l'**intimité**, l'**espace personnel**, le **cadre de vie** ou de **travail** de chacun.

Merci et bravo pour votre engagement !